



Fédération  
culturelle  
canadienne-  
française

# Mémoire prébudgétaire dans le cadre des consultations en vue du budget de 2026 du Comité permanent des finances

Déposé le 22 mai 2026

Personne-ressource : Manon Henrie-Cadieux, Directrice de la stratégie et des relations  
gouvernementales, [strategies@fccf.ca](mailto:strategies@fccf.ca)

450, rue Rideau, bureau 405  
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

613 241-8770 [fccf.ca](http://fccf.ca)

*\* Ces recommandations font écho à la [plateforme électorale libérale](#) et à la [lettre de mandat](#), dans lesquelles le gouvernement s'engage à protéger la culture canadienne en soutenant les institutions culturelles, en investissant dans des projets aux retombées économiques et stratégiques majeures, ainsi qu'en favorisant l'innovation canadienne. Elles s'inscrivent également dans la vision d'un Canada misant sur une économie plus forte, résiliente et tournée vers l'avenir.*

### **Liste de recommandations**

**Recommandation 1 : Bonifier le budget annuel du Conseil des arts du Canada (CAC) de 140 M\$ de manière permanente et augmenter de 24 M\$ sur 2 ans l'enveloppe du programme Développement des communautés de langue officielle (DCLLO) de Patrimoine canadien (PCH), afin de soutenir l'augmentation des fonds de base des organismes artistiques et culturels, notamment dans les communautés francophones en situation minoritaire.**

**Recommandation 2 : Investir 12 M\$ sur 3 ans dans le virage numérique du secteur artistique et culturel en finançant la mise en œuvre d'Impulsion 2030, la stratégie numérique du secteur des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne.**

**Recommandation 3 : Financer, à hauteur de 5,4 M\$ sur 3 ans, la création d'une table sectorielle économique fédérale des industries culturelles afin d'accroître le potentiel de développement économique et la résilience du secteur.**

**Recommandation 1 : Bonifier le budget annuel du Conseil des arts du Canada (CAC) de 140 M\$ de manière permanente et augmenter de 24 M\$ sur 2 ans l’enveloppe du programme Développement des communautés de langue officielle (DCLO) de Patrimoine canadien (PCH), afin de soutenir l’augmentation des fonds de base des organismes artistiques et culturels.**

**Justificatif**

La FCCF recommande de bonifier de façon permanente le budget annuel du CAC de 140 M\$ dès 2026. Ces investissements additionnels devraient soutenir prioritairement les organismes artistiques et culturels, en permettant entre autres d’augmenter leurs fonds de base. La FCCF recommande en outre qu’une proportion équitable de cette enveloppe soit réservée aux organismes issus de la francophonie canadienne en milieu minoritaire, en conformité avec le renforcement des obligations des institutions fédérales survenu lors de la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*.

Cet investissement permettrait aux organisations artistiques et culturelles partout au pays de stabiliser leurs activités et de tirer pleinement parti des occasions actuellement offertes, tout en contribuant aux objectifs du gouvernement fédéral pour un Canada fort. Plus encore, il permettrait de renforcer l’engagement communautaire et civique, d’élargir les marchés nationaux et internationaux et de soutenir l’adaptation et l’innovation des modèles d’affaires. Il contribuerait également à accroître la compétitivité du Canada et à rapprocher ses niveaux de financement par habitant de ceux observés chez plusieurs homologues internationaux, notamment européens<sup>1</sup>. Ces effets sont d’autant plus importants pour un secteur névralgique de l’économie canadienne. Le [rapport Métier d’art](#) souligne d’ailleurs son poids économique, avec 65 milliards de dollars en retombées économiques directes en 2024 et environ 17 milliards de dollars en recettes fiscales fédérales et provinciales la même année. Ces données illustrent ainsi la contribution majeure du secteur à la prospérité économique du pays.

Du côté de PCH, le programme **Développement des communautés de langue officielle** (DCLO) constitue la principale source de financement de base des organismes de l’écosystème artistique et culturel en francophonie minoritaire. Or, l’enveloppe de ce programme demeure largement insuffisante pour répondre aux besoins du secteur, malgré les investissements de 62,5 M\$ sur 5 ans prévus dans le dernier *Plan d’action pour les langues officielles 2023-2028* afin de bonifier les fonds de base des organismes communautaires issus de tous les secteurs.

D’ici l’adoption du prochain *Plan d’action pour les langues officielles*, la FCCF chiffre les besoins du secteur artistique et culturel de la francophonie canadienne et acadienne à 24 M\$ sur 2 ans. Ce montant permettra aux organismes d’absorber l’augmentation de leurs coûts opérationnels et d’investir dans leur développement organisationnel et leur croissance.

---

<sup>1</sup> Selon des données fournies sur demande par le CAC en mai 2026, l’institution a accordé 6,89\$ par habitant en subventions en 2024-2025, comparativement à 22,70\$ pour son homologue britannique, Arts Council England.

### **Coûts estimés**

- 140 M\$ pour l'augmentation du budget annuel du CAC de manière permanente.
- 24 M\$ sur 2 ans pour l'augmentation de l'enveloppe du programme DCLO de PCH.

### **Bénéficiaires**

L'économie canadienne dans son ensemble, les organismes, les artistes et le personnel du secteur des arts et de la culture, ainsi que la population canadienne dans son ensemble.

### **Impacts**

Grâce à un financement gouvernemental adéquat et stable, les organismes demandeurs du secteur artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne auront les moyens :

- d'agir pleinement comme un pilier stratégique d'un Canada fort, ambitieux et tourné vers l'avenir ;
- d'exercer pleinement leur rôle clé en matière de développement culturel durable et de mieux-être des collectivités ;
- de recruter et de retenir un personnel qualifié ;
- de se développer et d'innover au profit de la croissance du secteur.

**Recommandation 2 : Investir 12 M\$ sur 3 ans dans le virage numérique du secteur artistique et culturel en finançant la mise en œuvre d'Impulsion 2030, la stratégie numérique du secteur des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne.**

L'appropriation des savoirs et des technologies numériques constitue un levier déterminant pour la performance du secteur culturel, particulièrement en francophonie. Le soutien au virage numérique des organismes artistiques et culturels de la francophonie minoritaire est une priorité pour atteindre des objectifs de la *Loi sur les langues officielles* modernisée.

Afin de répondre aux besoins de l'écosystème francophone en contexte minoritaire, la FCCF a développé Impulsion 2030, une stratégie nationale sur le numérique. Cette stratégie s'articule autour des quatre (4) chantiers suivants :

1. Agir sur les politiques publiques
2. Renforcer les compétences et les capacités
3. Développer des alliances structurantes
4. Soutenir la recherche et l'innovation

**Coût estimé**

- 12 M\$, soit 4 M\$ par année sur 3 ans, pour mettre en œuvre la stratégie et ses composantes.

**Bénéficiaires**

Les organismes et le personnel du secteur artistique et culturel, les artistes, les industries culturelles, les francophones, les francophiles, ainsi que la population canadienne.

**Impacts**

Les investissements consentis pour la mise en œuvre d'Impulsion 2030 permettront :

- d'améliorer la compétitivité et de favoriser le rayonnement des organismes artistiques et culturels grâce au renforcement de leurs compétences numériques ;
- de propulser une culture de l'innovation inclusive en faisant entendre la voix des communautés francophones en situation minoritaire sur les grands enjeux du numérique qui les concernent.

**Recommandation 3 : Financer, à hauteur de 5,4 M\$ sur 3 ans, la création d'une table sectorielle économique fédérale des industries culturelles afin d'accroître le potentiel de développement économique et la résilience du secteur.**

**Justificatif**

Dans un contexte mondial marqué par d'importants bouleversements géopolitiques, des transformations technologiques et une forte concurrence internationale, le Canada doit miser sur ses secteurs stratégiques afin de bâtir une économie plus forte, résiliente et innovante.

Les industries culturelles et créatives constituent un moteur de développement économique, d'innovation et de rayonnement international pour le Canada. Elles génèrent d'importantes retombées en matière d'emplois, d'innovation, de développement local et régional et d'exportations.

Afin de tirer pleinement parti du potentiel du secteur au Canada et à l'international, et de contribuer à la stratégie économique canadienne, nous croyons que le secteur bénéficierait d'une stratégie concertée assortie d'objectifs clairs. La mise sur pied d'une table consacrée aux enjeux du secteur des arts et de la culture constituerait un puissant levier pour mobiliser les ressources du secteur autour d'une vision cohérente et innovante tournée vers l'avenir.

Cette initiative s'inscrirait directement dans les priorités fédérales visant à :

- renforcer la souveraineté culturelle et économique du Canada ;
- bâtir une économie plus productive et concurrentielle ;
- favoriser la diversification commerciale et l'augmentation des exportations ;
- soutenir l'innovation canadienne ;
- accélérer la transformation numérique et l'intégration responsable de l'intelligence artificielle ;
- développer les talents et répondre aux défis de main-d'œuvre ;
- soutenir des communautés fortes, inclusives et dynamiques partout au pays.

La table permettrait également d'accroître la capacité du secteur à attirer des investissements, à développer de nouveaux marchés internationaux et à favoriser des partenariats stratégiques contribuant à la croissance économique canadienne et à la visée de bâtir un Canada fort. La table devra s'assurer d'inclure les groupes en quête d'équité et la francophonie minoritaire afin d'assurer une représentation fidèle de la diversité canadienne.

Selon le [Compte satellite de la culture](#) de Statistique Canada, le secteur affichait un PIB de plus de 63 G\$ et employait près de 670 000 personnes en 2023. La même année, le secteur représentait des exportations culturelles totalisant plus de 27 G\$. La création d'une table économique en culture permettrait de mieux coordonner le secteur et de renforcer les retombées économiques des arts et de la culture, tout en renforçant la compétitivité internationale du Canada.

**Coût estimé**

- 5,4 M\$, soit 1,8 M\$ par année sur 3 ans.

## **Bénéficiaires**

L'économie canadienne, les industries artistiques et culturelles, le personnel du secteur ainsi que les communautés locales et régionales partout au pays.

## **Impacts**

La mise en œuvre d'une table économique en culture permettrait :

- d'accroître la productivité, la compétitivité et la capacité d'innovation des industries culturelles canadiennes ;
- de favoriser des solutions innovantes aux enjeux du secteur (p. ex. pénurie de main-d'œuvre, développement des publics, stratégie de diversification de revenus, croissance durable, virage écologique, etc.) ;
- de renforcer les exportations culturelles canadiennes et de soutenir la diversification des marchés internationaux ;
- de renforcer la coordination entre les parties prenantes canadiennes autour d'une vision commune qui oriente les actions de l'industrie, des organismes communautaires et du gouvernement.

### **Autres recommandations appuyées par la FCCF :**

La FCCF appuie les demandes portées par la Coalition canadienne des arts dans son mémoire prébudgétaire en vue du budget 2026. Plus spécifiquement, nous estimons qu'une attention particulière devrait être portée à la recommandation suivante :

- Que le gouvernement du Canada s'assure de consacrer un seuil minimal de financement aux infrastructures artistiques et culturelles au sein du « Volet de la prestation directe » et du « Volet communautaire » du Fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF), afin de garantir que les communautés rurales et urbaines partout au Canada bénéficient d'équipements culturels, tout en reconnaissant la réorientation du Fonds des espaces culturels antérieurement administré par le ministère du Patrimoine canadien.

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) est la voix politique des arts et de la culture de la francophonie en milieu minoritaire au Canada. Son réseau rassemble :

- 14 organismes œuvrant au développement culturel et artistique dans 12 provinces et territoires ;
- 7 organismes nationaux représentant le théâtre, l'édition, la chanson, la musique, les arts visuels et les arts médiatiques ;
- 1 regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène.

Ce secteur employait plus de 36 100 personnes dans nos communautés en 2021 et générait 6,15 milliards de dollars annuellement en retombées directes et indirectes sur le produit intérieur brut en 2023<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Hill, K. (2025, 2 décembre). *Analyse de l'impact économique de la communauté culturelle canadienne-française en 2023*. Rapport préparé pour la Fédération culturelle canadienne-française. <https://fccf.ca/wp-content/uploads/2025/12/Impact-economique-2023-FCCF-HillStrategies-decembre2025.pdf>